

Réf: Dossier 453205

Avis de constitution

SOCIETE « ADM AFRIKA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROBITE , Lot
1129, Ilot 118

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 08/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADM AFRIKA »

Objet : La société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en CÔTE D'IVOIRE :

- Electricité
- Plomberie
- Fibre optique
- Climatisation

Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,

-et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROBITE , Lot
1129, Ilot 118

Dirigeant(s) M OUATTARA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11423 du 12/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69487/GTCA/RC/2025 du 12/11/2025

